

# La lettre d'information

## sur la fermeture responsable du stockage

31 JUILLET 2019

LE STOCKAGE SOUTERRAIN STOCAMINE



Ce premier semestre 2019 a été riche de décisions :

- lancement d'une étude de faisabilité d'un déstockage complémentaire sans empêcher les travaux de confinement,
- publication des documents de consultation du marché de travaux de confinement,
- rejet par le tribunal administratif des quatre requêtes demandant l'annulation de l'arrêté préfectoral autorisant le stockage pour une durée illimitée,
- nouvelle organisation des équipes des Mines de Potasse d'Alsace (MDPA)
- et création d'un service d'audit interne.

Autant de sujets abordés plus en détail dans cette lettre d'information.

Bonne lecture !

La direction des MDPAs.

## L'ÉTUDE DE FAISABILITÉ D'UN DÉSTOCKAGE COMPLÉMENTAIRE

Le Ministre de la Transition écologique et solidaire a annoncé, le 12 février dernier, **engager une étude technique et financière de faisabilité de la poursuite d'un déstockage partiel de StocaMine**, en parallèle de la poursuite du confinement et étalé jusqu'à 2027. Au-delà de cette échéance, selon le rapport du Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM), la détérioration des terrains sera trop importante pour autoriser des travaux en sécurité.

Les MDPAs ont été désignées maître d'ouvrage de cette étude par le ministère. **Le cahier des charges de l'étude a été publié dans le cadre d'un appel d'offres ouvert le 30 avril dernier.** Il avait auparavant été validé par les services du ministère et présenté en Commission de Suivi de Site le 11 avril afin de recueillir les observations du collège des associations et riverains, de celui des salariés des MDPAs et de celui des élus du territoire.

Le calendrier prévoit une notification du marché début septembre 2019. Les conclusions de l'étude sont attendues **au printemps 2020.**

Le cahier des charges demande aux candidats l'examen de **trois options**, à savoir :

- le déstockage complet hors bloc 15 selon la méthode présentée dans le rapport du BRGM, impliquant la construction de 5 barrages de confinement sur 7 pendant les opérations de déstockage ;
- le déstockage de 25 % des déchets pouvant entrer en solution selon le BRGM, avec construction simultanée de 5 barrages sur 7 ;
- le déstockage supplémentaire de déchets sans empêcher la terminaison du confinement au plus tard en 2027 selon les procédures et méthodes mises en œuvre par les MDPAs entre 2014 et 2017 pour le déstockage de près de 95 % du mercure contenu dans les déchets stockés.

## SOMMAIRE

- L'étude de faisabilité d'un déstockage complémentaire
- Les opérations de confinement du stockage
- Le jugement du Tribunal administratif de Strasbourg
- Nouvelle organisation de la direction technique
- Le point sur les travaux

**Etude de faisabilité d'un déstockage complémentaire en parallèle de la poursuite du confinement**

Construction du cahier des charges :

Objet du cahier des charges : étude détaillée de 3 options de déstockage complémentaire

1. Scénario déstockage complet hors bloc 15 BRGM, (S2), 40 000t à déstocker, fabrication de 5 barrages pendant le déstockage, en fin de déstockage, construction des 7 barrages supplémentaires
2. Scénario alternatif développé par le BRGM, (S3) soit le déstockage de 25% des déchets pouvant entrer en solution selon le BRGM, fabrication de 5 barrages pendant le déstockage, en fin de déstockage, construction des 7 barrages supplémentaires
3. Déstockage selon procédures et méthodes mises en œuvre de 2014 à 2017 pour le déstockage partiel du mercure  
Contrainte commune : fin des opérations de confinement en 2027

Réunion CSS du 11 avril 2019  
7/20

→ **Extrait de la présentation à la Commission de Suivi de Site, le 11 avril 2019.**





L'étude de ces trois scénarios comporte **différents volets**, dont :

- logistique et planification ;
- analyse des conséquences du déstockage complémentaire sur le projet de confinement ;
- mise en situation des équipements existants pour un horizon 2027 ;

- étude des risques généraux et leurs barrières ;
- inventaire des démarches administratives à conduire et de leurs délais ;
- élaboration du budget.

Chacune des options est à coter en fonction de son niveau de sécurité, de son bénéfice environnemental à l'échelle globale et de son coût.

## LES OPÉRATIONS DE CONFINEMENT DU STOCKAGE

Le 15 avril 2019, **les documents de consultation des entreprises ont été publiés**. Les cinq candidats sélectionnés en 2018 ont été réunis à plusieurs reprises aux MDPA pour des visites techniques leur permettant d'affiner leur offre et de disposer de toutes les précisions nécessaires.

**La passation du marché est prévue pour décembre 2019.**

La réalisation des premiers ouvrages de confinement ne débutera pas avant décembre 2020, le temps des études d'exécution, puis de l'approvisionnement et du montage des équipements et matériels.

Pour satisfaire à la demande du Ministre, **ce marché intègre des clauses d'arrêt**, à savoir :

- l'engagement de chacune des six phases successives d'intervention nécessite la signature d'un ordre de service, depuis les études d'exécution jusqu'au remblayage ;
- l'arrêt du marché est prévu dans les clauses de résiliation ou suspension, pour motif d'intérêt général, à savoir :
  - toute instruction émanant de l'État pour quelque raison que ce soit ;
  - toute remise en cause de l'Arrêté Préfectoral du 23 mars 2017 pour quelque raison que ce soit.



> **Creusement de la galerie exutoire à l'aide de la machine minière Paurat.**





## LE JUGEMENT DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE STRASBOURG

Par quatre requêtes et plusieurs mémoires, le Département du Haut-Rhin, la Région Grand Est, Alsace Nature et la commune de Wittenheim ont demandé au Tribunal administratif de Strasbourg l'annulation de l'Arrêté Préfectoral du 23 mars 2017 autorisant la prolongation pour une durée illimitée de l'autorisation délivrée aux MDPAs de stockage souterrain en couches géologiques profondes de produits dangereux, non radioactifs, sur le territoire de la commune de Wittelsheim.

Après deux années d'instruction, le Tribunal administratif a dans son jugement du 5 juin dernier rejeté les quatre requêtes. Il n'appartient pas aux MDPAs de commenter ce jugement qui acte de la qualité du dossier et de celle des nombreuses expertises ayant abouti au dossier de demande d'autorisation de prolonger pour une durée illimitée le stockage souterrain de déchets.



> Le Tribunal administratif de Strasbourg.

## NOUVELLE ORGANISATION DE LA DIRECTION TECHNIQUE

M. Romain CHALLAMEL, ingénieur du fond aux MDPAs depuis de nombreuses années et Directeur Technique adjoint jusqu'en janvier dernier, a été promu Directeur Technique des MDPAs. Un nouvel adjoint, M. Régis FISCHER, a rejoint la Direction Technique le 1<sup>er</sup> juillet dernier.

Depuis le début du mois de juin, un service d'audit minier des procédures, services et installations est

opérationnel aux MDPAs afin de renforcer la veille sécuritaire et de lutter contre les effets négatifs des routines : révisions des procédures de contrôle, des comportements en cas d'incidents, des conditions de vérification des machines et engins... L'APAVE a formé une équipe interne de deux auditeurs qui ont réalisé leur premier audit vendredi 7 juin 2019, en présence de leur formatrice.



> L'équipe des sauveteurs des MDPAs.





## LE POINT SUR LES TRAVAUX

**Le creusement de la galerie exutoire** (voir photo en page 2), premier ouvrage du confinement, est en cours. Environ 100 m ont déjà été creusés et cintrés sur un total de 177 m.

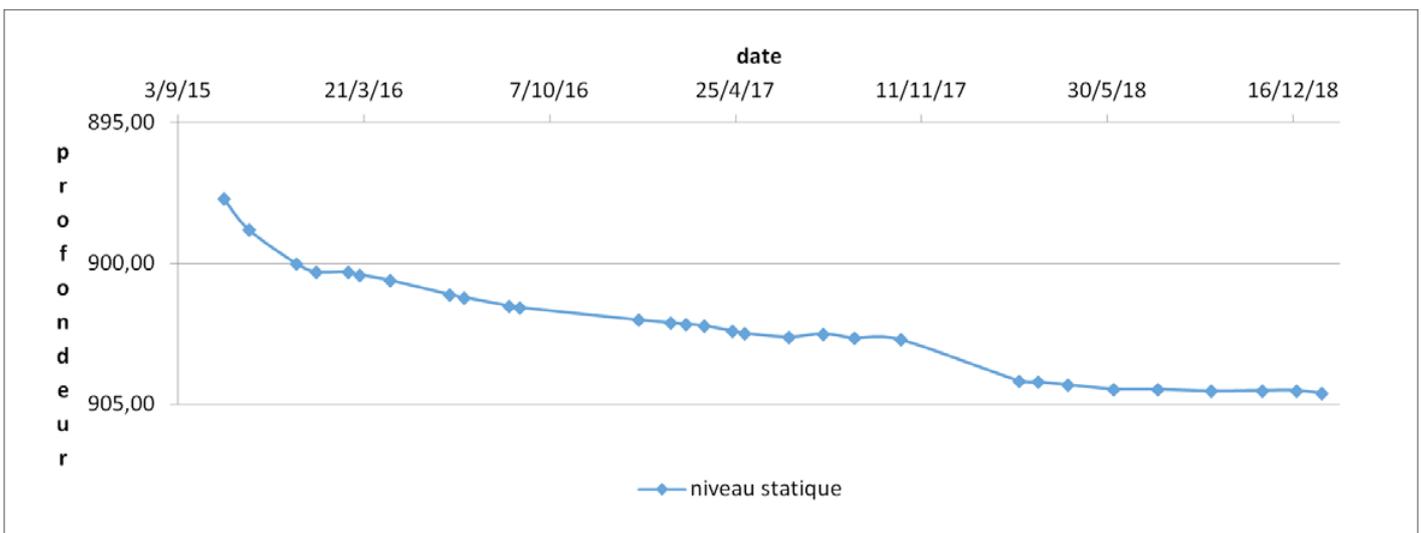
Côté service électrique, **l'installation d'une station d'alimentation secondaire** pour les besoins du confinement est en cours, en remplacement de celle qui avait été utilisée pour le déstockage partiel. Le déploiement des réseaux électriques et fluides en adéquation avec le phasage des travaux de confinement est également en préparation.

### LES TRAVAUX D'ÉTÉ

À compter du 27 juillet et jusqu'au 16 août 2019, **le fond sera arrêté et fermé pour permettre le désamiantage du faux-carré de la machine Else**. Côté Joseph, les molettes supérieures seront démontées pour être révisées en Pologne et réinstallées avant la reprise de l'activité. Enfin les préparatifs électriques pour la modernisation de l'automate de la machine d'extraction Joseph seront effectués. L'effectif présent sur le site sera réduit.

### LES SURVEILLANCES

Les mesures du niveau de saumure au niveau du sondage de surveillance situé au point bas de la mine Amélie montrent, à l'heure actuelle, **une stagnation à un niveau très bas** :



#### > Relevés hauteur d'ennoyage, Mine Amélie.

Les mesures effectuées au niveau du deuxième ouvrage récent foré dans le point bas du secteur ouest à la mine Marie-Louise **ne montrent pas non plus de remontée du niveau de saumure** à fin juin. Le niveau était lors de la mesure lui aussi très profond, à environ 983 m.

Ces données seront prochainement soumises à **un bureau spécialisé en hydrogéologie** pour actualiser le scénario d'ennoyage qui a été prévu par l'INERIS afin de disposer d'une lecture directe sur l'ennoyage en cours.



## Contact

StocaMine - Mines de Potasse d'Alsace - Avenue Joseph Else - 68310 Wittelsheim - 03 89 57 87 12 - [c.schumpp@mdpa.fr](mailto:c.schumpp@mdpa.fr) - [www.mdpa-stocamine.org](http://www.mdpa-stocamine.org)

Directrice de la publication : Céline Schumpp - Crédits photos : © MDPa 2019 - Conception-réalisation : Menscom. Si vous souhaitez vous désabonner, merci d'envoyer le mot « Désabonnement » par retour de mail.